



## COMITÉ ANIMER ET SOUTENIR LA COMMUNAUTÉ

### PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 18 MARS 2026 EN MODE HYBRIDE (SALLE DE LA COMMISSION PERMANENTE ET VISIOCONFÉRENCE)

Membres :	Mme Maryse Bellemare, conseillère municipale M. François Bergeron, citoyen M. René Martin, conseiller municipal et président du comité M. Pierre Piché, conseiller municipal (arrivée : 8 h 45) Mme Diane Ricard, citoyenne Mme Nancy Sabourin, conseillère municipale et vice-présidente du comité
Invitées et invités	M. Éric Angers, directeur général adjoint – Proximité Mme Sophie Desfossés, directrice – Culture, loisirs et vie communautaire M. Maurice Goneau, conseiller aux liens avec la communauté (arrivée : 8 h 49) M. Anthony Grenier, agent en développement social (départ : 9 h 12) Mme Carine Houle, secrétaire administrative aux commissions et comités Mme Roxanne Legault, directrice – Communications et participation publique par intérim Mme Cindy Moreau, cheffe de division – Bureau du développement social (départ : 9 h 12) Mme Élise Laurence Pauzé-Guay, coordonnatrice – Développement social (départ : 9 h 12) Mme Annie Provencher, conseillère municipale (arrivée : 9 h 18) Mme Cynthia Simard, directrice générale adjointe – Services organisationnels par intérim M. Dominic Thibeault, directeur général adjoint – Planification et développement par intérim (arrivée : 8 h 42)

---

***Il est important de préciser que ce comité joue un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au comité exécutif ou au conseil municipal pour décisions ultérieures.***

1. **Ouverture de la réunion**

L'ouverture de la réunion est faite par le président du comité à 8 h 30. Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débuter. Pour souligner l'arrivée de la nouvelle membre citoyenne, un tour de table est fait.

2. **Consentement à l'enregistrement de la réunion**

Les réunions ne sont plus enregistrées.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. **Adoption du procès-verbal de la réunion du 18 février 2026**

Le président s'informe auprès des membres qui étaient présents à la réunion du comité du 18 février 2026 s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. **Adoption du procès-verbal de la réunion du 12 février 2026 de la Table de travail sur le développement social**

Le président s'informe auprès des membres du comité s'ils ont pris connaissance du procès-verbal de la Table de travail sur le développement social qui avait été déposé sur le site SharePoint du comité. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

6. **Plan d'action en immigration**

Le portrait du territoire en immigration est brossé, et la démarche d'élaboration du plan d'action en immigration est expliquée. Le plan d'action en immigration est ensuite présenté. Ses objectifs sont les suivants : préparer le milieu d'accueil afin de mieux répondre aux besoins des personnes issues de l'immigration et de soutenir leur pleine inclusion dans la vie trifluvienne, favoriser et encourager le vivre-ensemble ainsi que l'ouverture réciproque à la diversité culturelle, valoriser la représentativité et l'implication des personnes nouvellement arrivées au sein de leur communauté et consolider et pérenniser la collaboration intersectorielle. La stratégie budgétaire liée à ce plan d'action est expliquée (relation avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, scénario de financement), de même que les prochaines étapes de la démarche. Des questions sont posées sur la présence du racisme à Trois-Rivières, le lien entre l'immigration et les médias et la demande de subvention en période électorale provinciale.

**Recommandation :**

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du comité ont pu s'exprimer, le comité recommande l'adoption du plan d'action en immigration par le conseil municipal et le dépôt d'un projet dans le cadre de l'appel de projets du Programme d'appui aux collectivités du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Approuvé à l'unanimité.

7. **Terrain multisport couvert – Proposition du parc-école Roland-Thibeault**

À la demande du précédent conseil municipal, une analyse avait été faite sur l'opportunité de recouvrir certaines patinoires d'un toit. Il avait été décidé de construire trois toits et d'inscrire la somme au programme triennal d'immobilisations. M. Pierre-Luc Fortin a fait la demande pour le parc des Ormeaux à l'est, Mme Annie Provencher a présenté la même demande pour un parc situé dans son district, le parc-école Roland-Thibeault.

Le Bureau de projets travaille sur le coût de construction d'un toit au-dessus d'une patinoire conventionnelle. Par la suite, un scénario d'occupation sera élaboré. La présentation de l'an passé sera bientôt refaite pour que les membres du conseil municipal aient toute l'information pour conserver l'orientation donnée précédemment ou pour la modifier.

**Levée de la réunion**

Il est 9 h 26. Tous les points à l'ordre du jour ont été discutés. La réunion est levée.

---

M. René Martin  
Président du comité et conseiller  
municipal

---

Mme Carine Houle  
Secrétaire administrative aux  
commissions et comités